



École Mgr-Boucher,
Saint-Louis et Saint-Bruno

Info-parent

Octobre 2020



Bonjour chers parents,

Le mois de septembre est déjà passé, l'adaptation des élèves à leur nouvelle classe et aux nouveaux enseignants, enseignantes est maintenant faite. Malgré les mesures COVID-19, nous avons eu un très beau début d'année grâce à la collaboration de tout le personnel de l'école et du service de garde, des élèves et de vous, les parents. Merci de votre confiance et soyez assurés que tout est fait pour répondre aux besoins des élèves.

Au plus tard, le 15 octobre, vous recevrez la première communication de votre enfant.

Quelques rappels importants

- ⇒ Nous vous demandons de respecter les heures d'arrivée : le matin à partir de 8 h 10 et début des cours à 8 h 20, le midi à partir de 13h et début des cours à 13h 05. Il est très important de respecter ces heures, car les enseignantes donnent des consignes essentielles au début des cours. De plus, il est aussi important de venir chercher votre enfant à la sortie des classes aux heures prévues, soit à 11 h 40 et à 15 h 25, car par la suite, il n'y a plus de surveillance. Après 5 minutes d'attente, nous nous verrons dans l'obligation d'envoyer votre enfant au service de garde et des frais de garde vous seront chargés.
- ⇒ La température extérieure change tranquillement, nous vous demandons de bien évaluer celle-ci pour que votre enfant soit vêtu correctement. Les enfants vont à l'extérieur lors des récréations.
- ⇒ La durée d'une bonne nuit de sommeil varie avec l'âge.
 - ⇒ **De 3 à 5 ans** : les enfants ont besoin de 10 à 13 heures.
 - ⇒ **De 6 à 12 ans** : ils doivent dormir entre 9 et 12 heures.
 - ⇒ **De 13 à 18 ans** : les adolescents ont besoin de 8 à 10 heures de sommeil.Suivre ces recommandations permet aux enfants, toutes tranches d'âge confondues, d'être plus attentifs, plus concentrés et d'améliorer leurs facultés d'apprentissage. Outre les effets bénéfiques sur la mémoire, un sommeil réparateur permet aux enfants d'être plus en forme, mais aussi d'être mieux moralement.
- ⇒ Nous allons permettre que le sac d'école voyage entre la maison et l'école tous les jours.

Merci de votre collaboration!

Sandra Bélanger, aide à la direction et Christine Bélanger, directrice

1 – Mot de la psychoéducatrice

Le civisme

La loi sur l'instruction publique prévoit la tenue annuelle d'une activité de formation sur le civisme pour tous les élèves. Je ferai donc la tournée des classes au courant du mois d'octobre pour présenter une activité en lien avec ce thème.

Pour des relations harmonieuses

L'activité de formation sur le civisme vise à favoriser les relations harmonieuses au sein de l'école. Ainsi, elle s'inscrit dans la troisième grande mission de l'école, *socialiser*, et fait partie des actions visant un environnement sain et sécuritaire. Elle constitue une action en prévention universelle de l'intimidation et de la violence qui s'adresse à l'ensemble des élèves de l'école. L'éducation au civisme a un impact majeur sur le climat de l'école. Elle amène les élèves à prendre conscience de leur influence sur l'environnement (espace, lieux physiques, matériels) et de leur relation.

Parce que le civisme s'apprend

Les règles du vivre-ensemble ne sont pas innées. Elles sont apprises, donc elles s'enseignent. Les premiers porteurs de cette éducation chez un enfant sont les parents et les éducateurs de la petite enfance. À l'école, tout adulte a la responsabilité professionnelle d'enseigner les comportements attendus et de faire respecter les règles. Il est le gardien de la qualité des relations sociales au sein d'une école, et c'est en s'appuyant sur les règles convenues dans le milieu qu'il remplit ce rôle de gardien du climat et des relations harmonieuses. Il a un rôle de facilitateur du vivre-ensemble. Ainsi, les adultes ont à la fois un rôle de modèle et un rôle d'éducation en matière de civisme et de civilités.

L'activité sur le civisme constitue un point de départ. La consolidation des apprentissages pourra se faire tout au long de l'année au cours des situations quotidiennes ou dans le cadre d'activités structurées visant explicitement le civisme.¹

Sylvie Lavertu
Psychoéducatrice

¹ Tiré du document PRÉVENIR ET COMBATTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE
Document ministériel

2 – Organisme de participation des parents

Chers parents,

Nous serions heureux de vous compter parmi nos parents bénévoles impliqués au sein de la vie de l'école.

La loi précise qu'il est possible de former un organisme de participation des parents (OPP) qui a pour fonction de promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à la réussite de leur enfant. (LIP article 96.2).

Dans la situation actuelle, nos besoins sont différents, mais toujours présents. Par exemple, nous avons besoins de parents pour la réparation de livres de bibliothèque et codification de ceux-ci.

Si vous avez le goût de vous impliquer et d'ajouter vos couleurs à la vie de notre école, bien vouloir remplir le sondage ci-dessous. Merci!

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=8ZOQUjziNU--RiZ46BZ5iWAPKhOl-vBGoQ1BGWx5CN9UOVICM09TM1laRIZOSFkzQlo0MFJTM0JKTi4u>

3 – Auto-évaluation des symptômes – Covid-19

Étant donné le contexte actuel dans la région, nous vous demandons de rester vigilant à l'apparition de symptôme chez votre enfant. Pour vous guider dans les mesures à prendre, vous pouvez utiliser l'outil en ligne d'autoévaluation des symptômes de la Covid-19. Vous pouvez y accéder à partir de l'adresse suivante: https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/guide-auto-evaluation-symptomes-covid-19/?gclid=EAlalQobChMlw57Dh6nf6wIV2sDICh0Vhwt4EAAAYASAAEgJv0_D_BwE

Remplissez le formulaire d'autoévaluation des symptômes de la COVID-19. Si vous pensez avoir été exposé à la COVID-19 ou si vous présentez des symptômes s'apparentant à la COVID-19, vous êtes invité à remplir cette autoévaluation des symptômes de la COVID-19 pour obtenir une recommandation sur la marche à suivre, selon votre condition.

Merci pour votre collaboration!

4 – Conseil d'établissement

Lors de l'assemblée générale du 15 septembre dernier, un nouveau conseil d'établissement a été formé.

Voici les membres (les postes seront attribués lors du C.É. du 2 novembre 2020) :

Parents	Personnel de l'école
◆ Amélie Martin	◆ Christine Bélanger, <i>directrice</i>
◆ Chantal Ridorossi	◆ Sandra Bélanger, <i>aide à la direction</i>
◆ Sonia Dubé	◆ Evelyne Lessard, <i>orthopédagogue</i>
◆ Mélissa Bossé	◆ Julie Fillion, <i>enseignante</i>
◆ Rosalie Héneault	◆ Nancy Briand, <i>enseignante</i>
◆ Geneviève Lévesque	◆ Sylvie Lavertu, <i>psychoéducatrice</i>
◆ Daisy Lagacé (membre de la communauté)	◆ Majorie Guimont-Boucher, <i>soutien</i>
	◆ Mylène Blier, <i>resp. Service de garde</i>

5 – Première communication

Vers la mi-octobre, la 1^{re} communication sera déposée sur le portail Mozaik parents. Nous vous demandons de porter attention aux informations qu'elle contient afin de faire les ajustements nécessaires avec votre enfant.

<https://portailparents.ca/>



N'hésitez pas à communiquer avec l'enseignant(e) de votre enfant pour tout questionnement ou commentaire.



LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI	
						1	Jour 3	2	Jour 4
5	Jour 5	6	Jour 6	7	Jour 7	8	Jour 8	9	Journée pédagogique (Service de garde ouvert)
12	Congé de l'Action de grâce	13	Jour 9	14	Jour 10	15	Jour 1	16	
							Remise officielle de la première communication sur Mozaïk		
19	Jour 3	20	Jour 4	21	Jour 5	22	Jour 6	23	Jour 7
26	Jour 8	27	Jour 9	28	Jour 10	29	Jour 1	30	Jour 2
		Photographie scolaire 		Photographie scolaire 				Journée déguisement 	